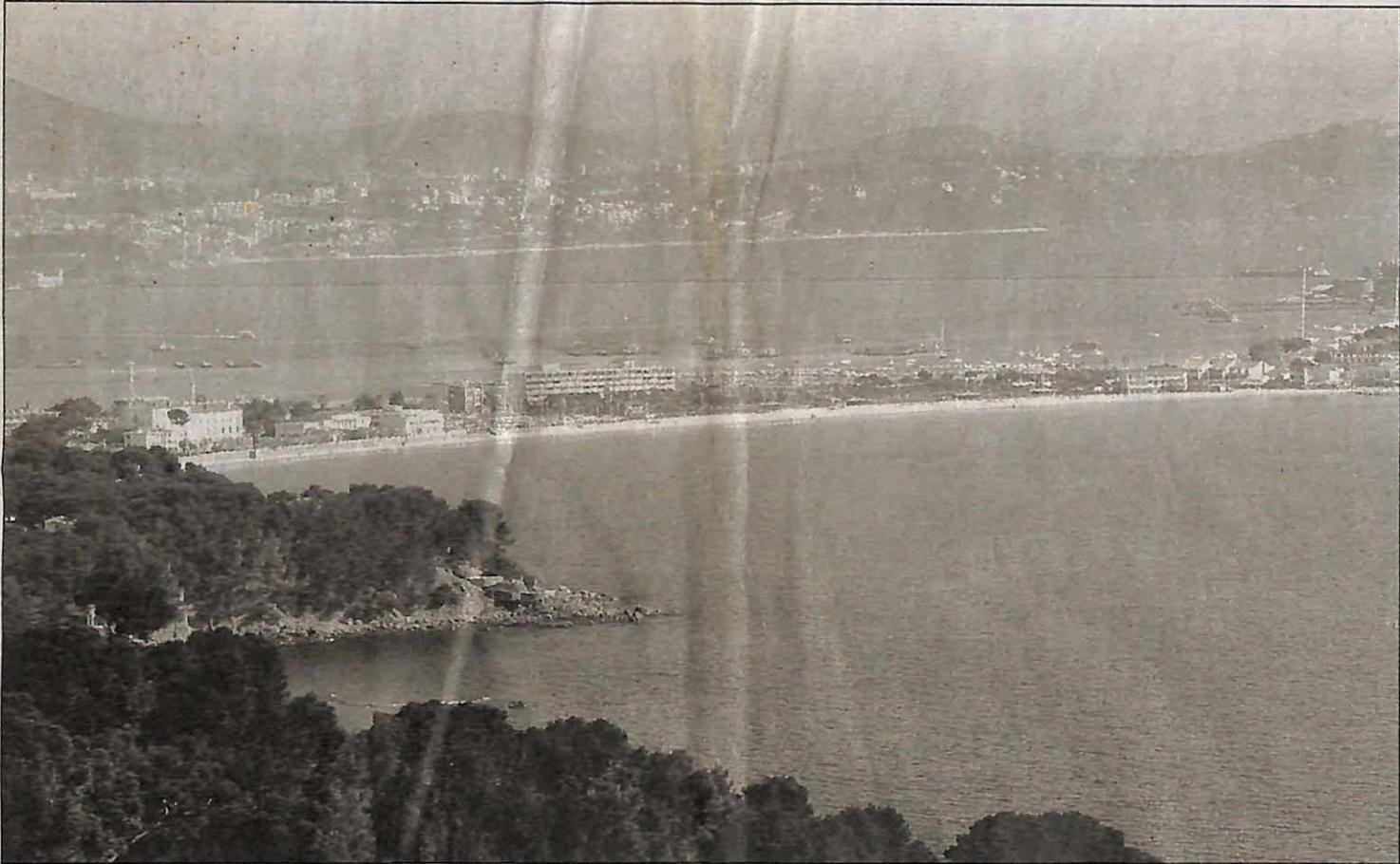


# Sauver la baie des Sablettes

Son littoral sableux est soumis à une trop forte érosion. Hier, lors du conseil municipal, les élus ont donc décidé d'activer une étude en vue de protéger et de réensabler ce site



Du port de Saint-Elme à la plage de Mar-Vivo, la baie des Sablettes souffre de multiples maux qui la mettent en péril. Une étude pour laquelle l'Etat, les conseils général et régional ont été sollicités financièrement, devrait permettre de trouver des remèdes durables. (Photos Laurent Martinat)

La baie des Sablettes serait-elle en danger ? A en croire le projet de cahier des charges en vue de l'étude des modalités de protection de ce site, il y a urgence à agir.

Les problèmes s'accroissent : érosion chronique de la partie ouest de la plage entre le Casino et le blockhaus de Mar-Vivo et déstabilisation des soubassements des murs de haut de plage, vulnérabilité du parc Fernand Braudel soumis à des tempêtes régulières ou encore ensablement du port de Saint-Elme par défaut d'avivement.

Ces constats ont incité les élus à activer hier, en conseil municipal, le lancement d'une « étude des modalités de protection de la baie des Sablettes. » Elle comprend une phase d'acquisition de données et de mesures, un diagnostic, la définition du dispositif de lutte contre l'érosion, son étude d'impact et un suivi topobathymétrique de la baie pendant plusieurs années, après la réalisation des ouvrages.

Son coût est estimé à 110 000

euros TTC. Un coût que la commune ne peut supporter seule, précisait Michèle Durand, adjointe chargée de ce dossier. Elle cherche donc des cofinancements. Les élus vont solliciter l'Etat et plus précisément la Direction régionale de l'environnement, les conseils régional et général.

## Diagnostiquer avant de soigner

La liste est longue des causes qui seraient à l'origine des problèmes de la baie. Ainsi sur la partie ouest, l'érosion du cordon sableux serait due à des causes naturelles mais aussi aux activités humaines. Le projet de cahier des charges cite certes les largages dont la fréquence et la puissance ont augmenté depuis quelques années. « Les tempêtes considérées comme exceptionnelles au cours des dernières décennies se constatent aujourd'hui une à deux fois par an, principalement en octobre/novembre et au début du printemps. »

A cela s'ajoute par exemple « la construction en 1970 des endigages de la base nautique de Saint-Elme qui aura généré une modification des modes de distribution de l'énergie des houles et des courants induits dans la

✓ Un littoral vulnérable

✓ Coût de l'étude :  
110 000 euros

✓ L'Etat, les conseils  
général et régional  
sollicités

baie » ou encore « l'existence de murs de haut de plage réfléchissant l'énergie des vagues » mais aussi « l'affaiblissement chronique de l'herbier de posidonies de la baie qui, au moins pour la plage de Mar-Vivo, avait une fonction de « récif-barrière » en atténuant l'énergie des houles. »

Le parc Braudel est aussi vulnérable face aux tempêtes qui « grignotent la dune, et enfin la

franchissent pour inonder le parc. » Les dégâts sont à chaque fois considérables : « destruction ou affaiblissement des massifs végétaux, augmentation drastique de la salinité du sol, détérioration du réseau d'éclairage public, volume important de déchets apportés par la mer, destruction partielle de la dune qui doit être régulièrement reconstituée, dégâts sur les installations des plagistes. »

Le port de Saint-Elme, outre des odeurs désagréables en raison de l'accumulation de posidonies mortes, subit une réduction des tirants d'eau. Certains bateaux sont régulièrement bloqués à quai.

Reste à espérer que l'étude permettra de trouver des solutions à travers « un schéma directeur de protection et de réensablement de la baie dans une démarche de développement durable » précisait la délibération, sachant qu'ensuite il faudra les financer.

Régine MEUNIER.